http://levenissian.fr/Quelles-nouvelles-de-la-Grande-muraille-verte-Entretien-avec-Cherif-Ndianor

9èmes rencontres internationalistes de Vénissieux

# Quelles nouvelles de la Grande muraille verte ? Entretien avec Chérif Ndianor

- Internationale - Rencontres internationalistes.... - Rencontres 2019 -

Date de mise en ligne : mercredi 2 octobre 2019

**Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés**

Par Pierre Gilbert

[http://levenissian.fr/sites/levenissian.fr/local/cache-vignettes/L400xH210/10000000000002b80000016c4ac42eb7-9c5e5.png]

Chérif Ndianor préside le Conseil de surveillance de l'Agence nationale de la Grande muraille verte au Sénégal. Nous l'avions premièrement rencontré pendant la COP24 puis ressollicité lors de son passage à Paris, car nous souhaitions qu'il nous en dise plus sur ce plan de reboisement pharaonique censé arrêter l'avancée du désert, et donc stabiliser les populations sahéliennes. Ce projet écologique d'une ambition sans précédent avait fait couler beaucoup d'encre lors de la COP21, suscitant beaucoup d'espoir pour un continent touché de plein fouet par le changement climatique. Le Sénégal est le pays qui, sur les 11 concernés par le projet, a le plus avancé dans les plantations. Comment cela se passe-t-il concrètement sur le terrain et où en sont ces travaux ?

**LVSL : On a beaucoup entendu parler de l'immense projet de la Grande muraille verte ici en France, surtout à l'occasion de la COP21. Depuis, nous n'avons pas eu beaucoup de nouvelles. Pouvez-vous premièrement nous expliquer ce qu'est la Grande muraille verte, et dans quel contexte le projet est apparu ?**

**Chérif Ndianor :** La Grande muraille verte est un projet qui est né d'un constat : l'avancée du désert est liée à la déforestation et au changement climatique. Au 7ème sommet de conférence des chefs d'États de la zone saharo-saharienne, en 2005, l'idée de créer une barrière d'arbres pour lutter contre l'avancée du désert a été émise pour la première fois. Le projet concerne 11 pays et vise à créer une ceinture verte, de Dakar à Djibouti (7 000 km de long). Le Burkina Faso, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan et Djibouti sont concernés par le tracé. Pour le Sénégal, le projet s'étend sur 545 km de long, 15 km de large et concerne trois régions : Louga, Matam et Tambacounda.

5 ans plus tard, le 17 juin 2010, l'agence panafricaine pour la Grande muraille verte a été créée à Ndjamena au Tchad. Elle est désormais basée en Mauritanie, mais dès 2008 déjà le Sénégal a créé

sa propre agence nationale (décret 2008-1521 du 31 décembre 2008) et a commencé ses activités.

**LVSL : On sait que l'Algérie de Boumédiène, dans les années 70, a été la première à évoquer un projet d'un barrage vert pour éviter la désertification saharienne qui menaçait les fertiles portes de l'Atlas. Était-ce une inspiration ?**

**Chérif Ndianor :** Oui, on peut parler de cette idée algérienne, mais beaucoup d'autres théoriciens ont évoqué des projets de barrière verte pour endiguer le désert. La Chine qui lutte contre l'avancée du désert de Gobi est une vraie source d'inspiration. Mais l'idée est venue aussi d'un sentiment de nécessité des États concernés, qui finalement les a poussés à créer cette agence panafricaine pour vraiment lutter contre l'avancée du désert et la pauvreté dans cette zone.

**LVSL : Qu'est-ce que la Grande muraille verte permettrait sur le plan environnemental, sur le plan climatique et sur le plan social ? Dans un contexte de changement climatique où la désertification avance vite au Sahel, est-il vraiment possible de gagner cette bataille et d'inverser la tendance à la désertification ? Est-ce que la muraille suffira ?**

Oui, je pense que la Grande muraille verte peut suffire à inverser cette tendance-là. Ce qu'elle permettrait au niveau

Copyright © Le Vénissian

environnemental, c'est surtout d'encourager la conservation, la restauration et la valorisation de la biodiversité, mais aussi la durabilité de l'exploitation de la terre.

Au niveau climatique, nous participons à la séquestration de carbone dans les végétaux et dans les sols. Grâce au partenariat avec l'Observatoire Hommes-Milieux (O.H.M) et le CNRS, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a été mise à contribution pour travailler sur des méthodes de calculs pour comprendre le potentiel de séquestration par hectare planté.

L'impact social est déterminant. L'acacia que nous plantons fournit aussi de la gomme arabique qui peut également être valorisée donc génère des revenus pour la population locale. L'acacia Sénégal produit un fruit qu'on appelle chez nous le « soump », qui est commercialisé et dont les vertus médicinales sont connues.

Nous mettons en place des « jardins polyvalents villageois » (JPV) gérés par des femmes, qui permettent de produire des fruits et des légumes dans une zone pourtant très aride. Outre une amélioration de l'alimentation, de la nutrition et donc de la santé, ces femmes à travers leur organisation en groupements en tirent des revenus non négligeables.

Nous pensons vraiment que l'on peut gagner cette bataille avec un appui financier plus conséquent, et je pense qu'on va y arriver aussi. Ce projet la demande aussi beaucoup de ressources et c'est pour cette raison que nous sollicitons davantage le soutien et l'appui de nouveaux partenaires techniques et financiers.

**LVSL : En Chine, la Grande muraille verte pour lutter contre l'avancée du désert de Gobi a provoqué des assèchements ponctuels des nappes phréatiques, car les arbres étaient en fait mal adaptés. Comment allez-vous réussir au Sénégal et en Afrique à prévenir de potentielles externalités négatives en termes environnementaux ?**

**Chérif Ndianor :** Oui nous le savons c'est pourquoi notre approche a été assez différente de celle de la Chine. La Chine avait privilégié la quantité par rapport à la qualité. Les aspects biodiversité, diversité des espèces et espacements entre les espèces plantées n'y étaient pas trop pris en compte. Or il y a des écartements à respecter entre les arbres. Si on privilégie la quantité, alors trop d'arbres pompent dans la nappe phréatique en même temps quand il fait chaud actionner l'évapotranspiration.

Chez nous, on a d'abord fait le choix de confier tout ce travail sur les aspects biodiversité, choix des espèces et écartements à respecter aux experts : forestiers et universitaires. Ainsi, ils ont travaillé sur des espèces adaptées au type de sol et au type de climat local.

L'appui des universités et du CNRS français nous a aussi permis d'avoir une idée claire sur les espèces à planter et sur les écartements à respecter entre les différents arbres. Le choix a été fait de maintenir un écartement de 6 ou 8 mètres entre chaque arbre. Cela nous permet aujourd'hui d'avoir vraiment un très bon taux de réussite (taux de survie de chaque arbre planté) qui avoisine les 80 %. Et pour l'instant ça marche très bien.

**LVSL : Quand on dit Grande muraille verte on a en tête une ligne de forêt continue qui irait du Sénégal jusqu'à Djibouti. En réalité il s'agit plus d'un enchevêtrement de petites fermes, alors comment est-ce que vous allez mettre cela en oeuvre, qui va construire tout ça ?**

**Chérif Ndianor :** L'idée de grande muraille est symbolique. On sait très bien que techniquement ce n'est pas possible d'avoir un mur continu d'arbres de Dakar à Djibouti parce que cela traverse des espaces de vie où des

Copyright © Le Vénissian 

populations vivent, des espaces d'agriculture, des espaces de pâturages. Et je pense même que ce n'est pas mieux, on a vu l'exemple de la Chine. Ce qu'on a fait au Sénégal et qui sera reproduit un peu partout, c'est de définir un tracé et d'y réaliser des activités de reboisement, de mise en défens, de valorisation du potentiel local (maraîchage, écotourisme, etc.). C'est donc, selon les endroits du reboisement - nous clôturons par exemple 5000 hectares pour empêcher le bétail de manger les jeunes pousses, mais aussi des jardins polyvalents ou simplement des réserves naturelles communautaires. Les activités y sont vraiment multiformes.

Avec le reboisement la faune revient aussi. Nous réintroduisons des espèces animales qui avaient disparu, on peut citer notamment des tortues dans la réserve naturelle communautaire de Koyli Alpha. Nous avons pour projet de réintroduire des gazelles et nous avons pu observer le retour des loups, des oiseaux, des insectes...

Nous développons aussi d'autres activités par exemple dans le Ferlo qui est une zone d'éleveurs peuls nomades. En saison des pluies ils se stabilisent, mais quand il n'y a plus d'herbes ils se déplacent, quitte à empiéter sur les cultures des agriculteurs sédentaires et de créer des conflits. Avec le projet de la Grande muraille, nous clôturons les pâturages ce qui permet de sédentariser ces éleveurs en leur offrant du travail. Mais cela permet aussi d'améliorer le niveau de fréquentation de l'école, parce qu'avec des rythmes nomades leurs enfants avaient généralement du mal à suivre.

**LVSL : Il y avait des tensions entre les Peuls et d'autres communautés sédentaires pour la concurrence aux terres et qui maintenant diminuent avec la Grande muraille verte ?**

**Chérif Ndianor :** C'est vrai qu'il y avait plus de tensions entre les éleveurs et les agriculteurs au niveau des terres. Mais aujourd'hui avec le projet, ce sont ces populations-là qui sont sur le terrain et qui le gèrent. Nous sommes là pour l'appui technique, l'appui logistique... mais le travail, c'est eux. Par exemple la période de collecte ou de récolte des fourrages pour les animaux, c'est eux qui la gèrent. Les jardins polyvalents permettent aussi une meilleure amélioration du voisinage entre les agriculteurs et les éleveurs.

**LVSL : Concrètement, pouvez-vous nous parler de ces résultats ?**

**Chérif Ndianor :** Nous produisons 1,5 million de plants par an. En 10 ans d'expérience de la Grande muraille sénégalaise, c'est donc 15 millions d'arbres qui ont été plantés. Nous mettons en place 1 000 km de pare-feu par an, que nous entretenons ou bien que nous ouvrons. Les pare-feux servent à lutter contre les feux de brousse qui détruiraient les jeunes plantations. On débroussaille pour que le feu soit circonscrit à un endroit bien précis en somme. Nous plantons 6 000 hectares de forêt par an et en protégeons autant pour qu'elles se régénèrent naturellement.

8 jardins polyvalents sont aménagés chaque année pour un chiffre d'affaire estimé à 2 millions de francs CFA que les femmes arrivent à récupérer. Nous formons également les populations à l'utilisation de la gomme arabique.

**LVSL : Concrètement, qui construit tout cela et comment se passent les travaux ?**

**Chérif Ndianor :** Il faudrait préciser premièrement que le reboisement ne se fait pas uniquement dans le cadre de l'agence nationale la Grande muraille verte. Le ministère de l'Environnement par le biais de la Direction des eaux et forêts fait aussi un gros travail en matière de reboisement.

De février à mars, on commence par identifier les zones à reboiser et nous effectuons un travail de préparation du sol appelé phase de sous-solage. Des tracteurs viennent tourner la terre pour faire des tranchées sur 30 mètres, ce

Copyright © Le Vénissian 

qui permet à la terre d'absorber mieux l'eau. Ensuite, nous reboisons à la saison des pluies (juillet-septembre), autrement nous n'aurions pas assez d'eau facilement disponible.

Beaucoup d'acteurs interviennent sur le projet, dont l'Agence nationale de la Grande muraille par le biais de ses bases opérationnelles sur le terrain. Nous recrutons durant cette période-là au sein de la population locale. Nous recrutons de la main d'oeuvre qui vient nous aider au jour le jour, mais aussi pour la préparation des pépinières qui se fait bien en amont.

Nous avons la chance aussi d'avoir des partenaires comme l'ONG internationale Sukyo Mahikari qui envoie en moyenne 300 personnes pour aider sur le terrain et des fonds. Ils sont basés un peu partout en Europe, aux États-Unis, en Asie. Nous avons aussi des associations locales de jeunesse. Le ministère de la Jeunesse organise des vacances citoyennes en envoyant des jeunes nous aider au reboisement, avec bien entendu la coordination de nos techniciens qui sont sur le terrain pour les orienter.

**LVSL : Maintenant j'aimerais qu'on s'intéresse un peu aux mécanismes de financement pour ce projet : combien cela coûte-t-il au Sénégal ? Est-ce que l'argent va entièrement sur le terrain ?**

**Chérif Ndianor :** Nous avons eu la chance d'avoir une volonté politique très forte dès le départ. Le Sénégal n'a pas attendu la création en 2010 de l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte pour démarrer ses activités. Dès 2008 déjà, le Sénégal a créé son agence nationale et a commencé à mener des activités.

Cette volonté politique très forte se matérialise aujourd'hui par la signature d'un contrat de performances 2016-2018 entre l'État du Sénégal et l'Agence nationale de la Grande muraille verte du Sénégal dans lequel l'État s'est engagé à assurer les dotations financières nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet soit une subvention d'au moins 4.702.168.090 Francs CFA (soit 7 179 000 Euros) sur la période des trois ans.

La Banque mondiale qui intervient dans le programme PDIDAS (Programme de développement inclusif et durable de l'agro-business au Sénégal) a fourni une enveloppe de 3 millions de dollars pour cette période 2016-2018.

Le projet FLEUVE (Front local environnemental pour une union verte) est aussi financé par l'Union européenne à hauteur de 7,8 millions euros et concerne 5 pays du Sahel, dont 916 000 Euros pour le Sénégal sur la période 2016-2018. La FAO, via l'ACD (Action contre la désertification) a débloqué 41 millions d'euros sur 4 ans pour 6 pays africains, dont 1 553 00 Euros pour le Sénégal.

C'est dire donc qu'un budget conséquent a été octroyé. Ce qui traduit une volonté politique de donner plus d'impulsion, d'autorité et d'autonomie à un ensemble d'activités nouvelles ou insuffisamment prises en charge. Ce n'est évidemment jamais assez, mais c'est énorme quand même. Il faut reconnaître que l'État a fait un effort important et son engagement va en augmentant.

Ces fonds vont uniquement aux projets auxquels ils sont destinés et nous sommes là sur le terrain pour le vérifier. Aujourd'hui, il y a un changement de paradigme. Avec l'arrivée au pouvoir du président Macky Sall et à travers « l'Axe 3 Bonne Gouvernance » du PSE (Plan Sénégal émergent), l'accent est surtout mis sur la gestion axée sur les résultats et les performances avec un impératif de rendre compte. Donc on peut dire qu'il y a tout de même une rigueur dans la gestion de ces fonds et dans l'accomplissement de ces différentes activités.

**LVSL : Pourquoi le Sénégal est le seul pays qui avançait sur le dossier jusqu'à présent ? Vous avez cité les 11 pays du tracé, mais on se rend compte avec les photos satellites qu'en fait il n'y a qu'au Sénégal que les**

Copyright © Le Vénissian

**arbres apparaissent.**

**Chérif Ndianor :** Je ne peux pas vous laisser dire que le Sénégal est le seul pays qui a avancé sur ce projet-là. Peut-être que le Sénégal est en avance par rapport aux autres, car nous avons commencé 2 ans avant la création de l'Agence panafricaine, en 2008. Beaucoup de pays ont depuis commencé comme la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso entre autres. La Mauritanie, qui abrite l'Agence panafricaine, a d'ailleurs très bien démarré avec plus de 1 000 km de tracé défini. Chaque pays a sa spécificité, ses contraintes, ou bien ses priorités, mais aujourd'hui on peut quand même dire que tout le monde est sensibilisé par rapport à ce projet.

Depuis la COP21, les chefs d'État se sont rencontrés et il y a même d'autres pays qui ne faisaient pas partie du tracé qui demandent à y être intégrés, comme l'Algérie ou les pays du bassin du Congo. Toute l'Afrique aujourd'hui est intéressée et beaucoup d'envoyés viennent au Sénégal pour s'inspirer et peut-être transposer dans leurs pays des pratiques similaires.

**LVSL : La dimension sécuritaire entre aussi en compte ? Puisque le Sénégal est relativement épargné par le péril djihadiste. Boko Haram par exemple frappe plutôt d'autres pays sahéliens et ça n'aide évidemment pas ces pays à accélérer les travaux.**

**Chérif Ndianor** : Oui effectivement, chaque pays a ses priorités. Nous avons la chance d'être épargnés de ces risques et d'être un pays stable démocratiquement, avec des alternances qui se passent sans problème. Nous avons aussi des experts reconnus dans le monde entier. Je le constate aussi quand je vais dans les sommets internationaux ; les experts sénégalais sont à la tête de plusieurs structures. C'est un atout indéniable.

Mais aujourd'hui beaucoup de pays sont sensibles à cette question-là. Le cas du Nigeria est intéressant puisqu'il a pour projet de replanter 1 500 km avec le but affiché de lutter ainsi contre Boko Haram via l'amélioration des conditions de vie des populations. On sait qu'une bonne partie des gens qui vont se radicaliser le font à cause de leurs conditions de vie précaires. Donc je pense que c'est un projet panafricain intégrateur, qui peut permettre en plus de lutter contre la pauvreté, de lutter peut-être aussi contre le terrorisme, mais aussi contre les migrations clandestines en fixant les populations autour d'une activité, des revenus...

**LVSL : Est-ce que vous pensez que ce projet-là peut suffire à fixer les populations sahéliennes et ainsi tarir les flux des migrations interafricaines et intercontinentales ?**

**Chérif Ndianor :** Bien sûr. La première vague d'immigration sénégalaise vers la France a eu lieu dans les années 70, années de sécheresse. La sécheresse a poussé les populations à migrer des zones rurales vers les zones urbaines, puis vers l'immigration clandestine. La Grande muraille permet de régler le problème à la racine. Mais il n'y a pas seulement ce projet-là. Le Sénégal est en train de mettre en place d'autres projets comme les aménagements hydroagricoles visant à l'autosuffisance alimentaire. Toute la zone de la vallée du fleuve Sénégal a vu l'aménagement de terres pour faire de l'agriculture, de la riziculture, etc.

**LVSL : La Grande muraille verte est un projet pharaonique, est-ce qu'il y a d'autres grands projets écologiques en Afrique qui suivent cet exemple-là ?**

**Chérif Ndianor :** Oui, j'en citerais deux particulièrement ambitieux comme le projet d'appui à la transition agro-écologique en Afrique de l'Ouest (PATAE) qui a été lancé en avril 2018 à Abuja (Nigéria) avec 8 millions d'euros et qui s'étend sur 4 ans (2018-2021). Il rassemble la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Togo. Il est cofinancé par l'Agence française de développement et la CEDEAO.

Copyright © Le Vénissian

Il y a aussi le Fonds bleu, projet du bassin du Congo avec 12 pays africains donc l'objectif est de subventionner des projets qui permettent de préserver ce territoire de la déforestation et des dégradations environnementales. Le bassin du Congo est le deuxième poumon mondial après l'Amazonie, il faut donc protéger ses 220 millions d'hectares de forêts. 101 millions d'euros par an vont être mobilisés autour de ces projets que je trouve vraiment intégrateurs et qui peuvent permettre à l'Afrique de lutter efficacement contre la désertification et les changements climatiques.

Image à la une : © Clément Tissot pour Le Vent se Lève

Copyright © Le Vénissian